

Bourses de doctorat PASET RSIF

Bourse de formation doctorale de 3-4 ans dans le domaine thématique prioritaire PASET RSIF

Date limite d'envoi des candidatures : 26 juillet 2019 à 5h00 (GMT)

Le [Partenariat pour les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologies \(PASET\)](#) est une initiative pilotée par le continent africain avec l'objectif de renforcer les compétences en sciences appliquées, en ingénierie et technologies afin de poursuivre la transformation socio-économique de l'Afrique subsaharienne. Le [Fonds Régional de Bourses d'études et d'Innovation \(RSIF\)](#) est le programme phare du PASET. L'objectif principal du RSIF est de former des doctorants et post-doctorants de haut niveau afin de pallier la pénurie en personnel spécialisé et qualifié dans les universités dans les domaines des sciences appliquées, de l'ingénierie et des technologies (SAIT) et de contribuer à l'amélioration des capacités de recherche et d'innovation dans ces domaines en Afrique subsaharienne. Le RSIF aide les doctorants, les scientifiques postdoctoraux et les universités d'Afrique subsaharienne à établir un environnement de qualité pour la formation, la recherche et l'innovation et à développer leurs capacités institutionnelles au profit de l'ensemble de la région.

Le RSIF est financé par des contributions des gouvernements africains, de la Banque mondiale et du gouvernement coréen ; et mis en œuvre par le [Centre international de physiologie et d'écologie des insectes \(icipe\)](#) à Nairobi au Kenya en tant qu'Unité de Coordination Régionale du RSIF (RCU-*icipe*).

Les domaines thématiques prioritaires du PASET sont les suivants : les TIC, notamment les métadonnées et l'intelligence artificielle ; la sécurité alimentaire et l'agro-industrie ; le génie des mines, des matériaux et des minéraux ; l'énergie, notamment les énergies renouvelables ainsi que le changement climatique.

À propos de la Bourse de doctorat PASET-RSIF

Les dossiers de candidats souhaitant bénéficier d'une formation doctorale de niveau international et d'un accès aux écosystèmes de recherche et d'innovation dans une université africaine partenaire du programme RSIF sont encouragés :

- 45 bourses de doctorat RSIF sont disponibles pour les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas de doctorat et qui ne sont actuellement inscrits à aucun programme de doctorat.
- **Les bourses couvrent les principaux frais du programme de doctorat : frais universitaires, une allocation comprenant les frais de subsistance et de déplacement entre le lieu de résidence et l'université partenaire, l'assurance maladie ainsi que le soutien des superviseurs et de la recherche.**
- Les boursiers passeront de 6 à 24 mois en alternance dans une université, un institut de recherche ou une entreprise privée partenaire de niveau international, régional ou à l'échelle locale.
- Accès au mentorat, au leadership et au renforcement des capacités.
- Intégration d'un réseau en pleine expansion de futurs leaders dans les domaines des SAIT en Afrique subsaharienne.
- Obtention de bourses de recherche concurrentielles en soumettant des propositions de projets en collaboration avec les professeurs et les partenaires internationaux.
- Les bourses RSIF seront attribuées en septembre 2019 et les études débuteront en octobre 2019.

Critères d'éligibilité

- Titulaire d'un Master dans un domaine d'études pertinent
- Citoyens d'un pays d'Afrique subsaharienne disposés à s'inscrire à plein temps à un programme de doctorat dans une université africaine partenaire du programme RSIF
- **La priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes professeurs des universités africaines**
- Potentiel de leadership démontré dans les services communautaires liés aux domaines d'études privilégiés du PASET RSIF
- Pour plus d'informations sur les exigences spécifiques du programme de doctorat et les critères d'admission pour les Universités Hôtes Partenaires (UHP) du RSIF, veuillez cliquer ici : **Universités Hôtes Partenaires du RSIF et programmes de doctorat**

Modalités pour le dossier de candidature

Les formulaires de demande remplis et les documents justificatifs les accompagnant doivent être reçus **EN LIGNE** via le site Web suivant : [LINK](#).

Délai

Date limite d'envoi des candidatures : **26 juillet 2019 à 5h00 (GMT)**

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à : Sagal Abdulle, Responsable des bourses de doctorat, Unité régionale de coordination (URC), *icipe* rsifcalls@icipe.org